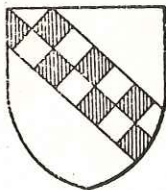


Avusy, le 7 octobre 1976



COMMUNE D'AVUSY

CADASTRE
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
~~Service du Plan d'aménagement~~
~~5, rue David-Dufour~~

1211 GENEVE 8

Allaman.

A l'attention de Mr. J. ~~LUISIER~~

Copie

Concerne : Dénominations d'artères. CU 56308

Monsieur,

Faisant suite à l'entretien que nous avons eu avec M. MULLER, du service du cadastre, nous avons constaté que le Chemin de Néry n'était pas indiqué sur le plan des artères de notre commune.

D'autre part, il y aurait une légère modification à apporter au chemin du Cannelet, qui à l'arrivée à Champlong passerait droit en direction de la Sablière, plutôt que de faire la boucle à l'intérieur du Village. Ceci permettra de faire partir le chemin de Néry depuis la sablière pour rejoindre l'actuel chemin en traversant le village de Champlong.

En vous remerciant par avance de bien vouloir étudier cette possibilité et dans l'attente de votre réponse, nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.

Laurent ROULET

Maire